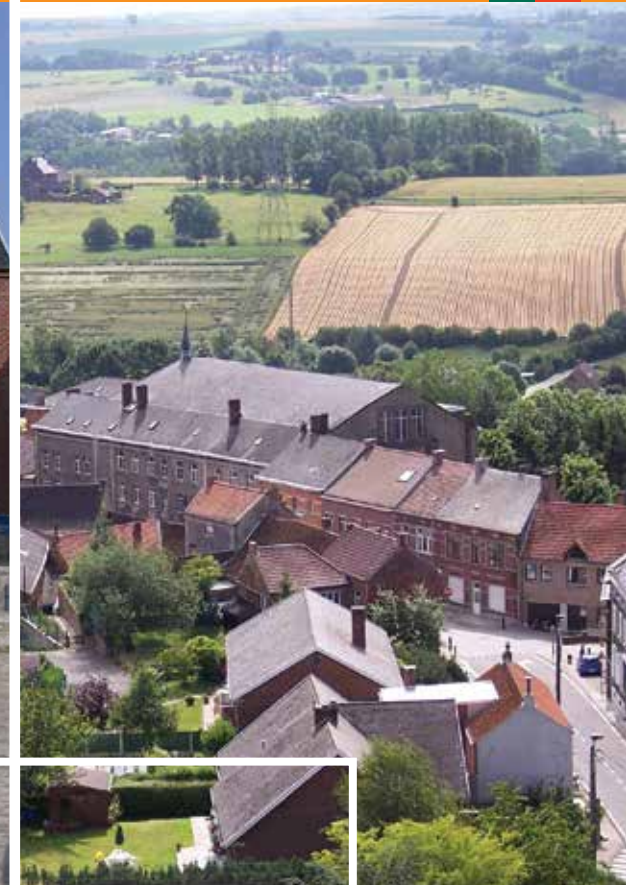


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'Informations Communales / Mars 2013



n°113

sommaire



2
**SEMAINE SANS
PESTICIDES**



4
BUDGET



5
**ANIMATIONS
VACANCES**

EDITO

Notre volonté : gérer la commune en bon père de famille

L'hiver fut exceptionnellement long cette année et les précipitations de neige abondantes.

Nous avons tout mis en œuvre pour que nos trois villages restent accessibles, accueillants, et que vous puissiez y circuler en toute sécurité : grâce à l'efficacité du service travaux, routes, ruelles, trottoirs, accès aux bâtiments publics et aux écoles ont été déneigés rapidement, permettant à chacun de se déplacer dans les meilleures conditions possibles.

La douceur des premiers rayons de soleil qui ont pointé en ce début du mois de mars annonce le printemps : les perce-neige terminent leur floraison, le chant des oiseaux se fait entendre, les ruches s'éveillent.

Le moment est venu de penser à nettoyer les jardins, les espaces verts, à planter, à fleurir notre commune, afin que cette année à nouveau Ittre soit l'un des plus beaux villages fleuris du Brabant wallon.

Gérer durablement nos espaces communaux, nos sentiers, cette magnifique nature et sa bio-

diversité qui nous entoure est la priorité de notre plan communal de développement de la nature (PCDN) car ils constituent le patrimoine que nous léguerons demain à nos enfants.

C'est dans cet esprit que nous vous invitons à participer à la semaine sans pesticides et à améliorer avec nous la qualité de vie dans notre commune.

Cette période hivernale qui se termine a été mise à profit afin de finaliser le budget communal pour l'année 2013. Nous vous présentons dans les pages qui suivent les lignes de force de ce travail d'équipe associant l'expérience, les idées et les compétences des élus de la nouvelle majorité.

Notre objectif est de maintenir un service public de qualité tout en intégrant la croissance des charges d'aide sociale, les investissements pour économiser l'énergie, la diminution des capacités budgétaires de la Région (fonds des communes et subsides), le risque d'érosion des recettes provenant de la taxe sur la force motrice et du précompte immobilier des deux grosses entreprises situées sur notre territoire. Dans ce contexte délicat et dans cette situation financière tendue,

nous veillons à préserver l'équilibre budgétaire en impliquant tous les services communaux.

C'est ensemble que nous devons, d'une part, réfléchir à augmenter les recettes pour notre commune et, d'autre part, être attentifs à diminuer les dépenses en énergie dans nos bâtiments, nos salles, nos écoles, lors de nos déplacements, dans notre mode de vie.

Nous comptons sur votre collaboration, votre imagination et vos idées.



Par le Collège,
Ferdinand Jolly, Bourgmestre

PERMANENCE DU BOURGMESTRE :

le samedi de 9 heures à 11 heures

f.jolly@ittre.be



LE PCND D'ITTRE PARTICIPE ACTIVEMENT À LA SEMAINE SANS PESTICIDES



La 6^e édition de la semaine sans pesticides se déroulera du 20 au 30 mars.

Le but est de donner au public le maximum d'information sur les alternatives saines aux pesticides. Toute une série d'activités sont réalisées dans toute la Wallonie.

Notre commune a décidé de mettre gratuitement un broyeur de branchages à la disposition de la population, pendant toute la durée de la « Semaine sans pesticides ». Le broyat pouvant servir de couvre-sol pour empêcher les mauvaises herbes de pousser.

Les branches et branchages devront se trouver à un endroit accessible au tracteur et au personnel, le plus près possible de la voie publique.

Vous voulez réserver le broyeur ? Contactez le Service travaux du lundi au jeudi au 067/ 64 85 10 de 8h à 10h.

> **Christian Fayt,**
Echevin de la Ruralité



L'ORTIE, DÉSHERBANT ET ANTI-PUCERONS !

Préparez un « jus d'orties » (macération durant une semaine de feuilles d'orties : 1 kg de feuilles pour 10 litres d'eau) qui vous servira de désherbant naturel de printemps mais également un anti-pucerons à employer en pulvérisation après avoir filtré.

DÉSHERBANT NATUREL

L'eau de cuisson des pâtes alimentaires et des pommes de terre constituent un puissant désherbant naturel.

Ces fongicides naturels sont plus opérants lorsque l'eau est encore bouillante.

À TESTER...

L'estragon, insecticide et engrais

Les insectes nuisibles n'aiment pas l'estragon tout comme la capucine permet d'éloigner les pucerons et les autres insectes ennemis de la tomate. En plantant de l'estragon dans votre jardin, vous aurez à la fois un insecticide efficace et un bon engrais.

Anti limace naturel

Mettre au pied des plants, des aiguilles de pin ou du thym ou mettre autour des plantes de la cendre de bois.



AU REVOIR LES BATRACIENS



L'exposition « Un autre regard sur les Amphibiens de Wallonie » en partenariat avec le Contrat de rivière s'est clôturée le 28 février 2013 et a connu un énorme succès auprès des enfants de nos écoles communales et libres (plus de 180 enfants !).

Il faut souligner le travail remarquable des organisateurs et surtout des animateurs bénévoles qui ont su intéresser et faire participer activement un public très dynamique de 2,5 à 12 ans ainsi que les adultes.

Tout au long de l'année d'ailleurs, le contrat de rivière recherche des animateurs bénévoles. Si la thématique de l'eau vous intéresse et si vous désirez rejoindre l'équipe de bénévoles du contrat de rivière, n'hésitez pas à les contacter :

- par tél : 02/355 02 15
- ou par mail: cr.senne@base.be.

MAIS OÙ SONT-ELLES PASSÉES ?????

Qui ça ? Et bien les hirondelles !!!!!

Voilà une réflexion bien souvent entendue par nos anciens

Eh oui, ils ont la souvenance eux de ces nids dans les granges, les étables et les corniches de leurs maisons. De ces grands rassemblements automnaux sur les fils électriques.



L'hirondelle, c'est une petite fusée aérodynamique d'environ 20 grammes qui vient de parcourir plus de 10.000 kms pour nous annoncer le printemps.

Au cours de cette année, nous allons vous passionner, mais surtout vous faire travailler.

Nous allons faire avec vous un inventaire des hirondelles et des nids dans notre entité.

Dès que vous voyez un nid d'hirondelle en construction ou un nid occupé, prévenez le service ruralité : ruralite@ittre.be

Au cours de cette année, nous allons vous faire découvrir un monde passionnant et nous pourrions ainsi voir sur notre territoire la quantité et peut-être le nombre de naissance.

> **Christian Fayt**



TRAVAUX

ABATTAGE D'ARBRES

Suite à plusieurs chutes d'arbres le long de la rue Dujacquier, par mesure de sécurité nous sommes contraints d'abattre tout le taillis se trouvant sur le talus.



Même si cette coupe choque, ne soyez pas attristés car il s'agit d'une gestion normale d'un taillis. Le terme taillis vient de tailler. En effet, tous les 30 à 40 ans, ces arbres doivent être taillés. En coupant, on recommence le cycle. En effet, nous mettons en lumière des bourgeons dormants situés sur la périphérie de la souche, l'apport important de sève provenant des racines engendre une croissance rapide des branches et dans 2 à 3 ans, le talus sera complètement recouvert d'une végétation de 3 à 4 mètres de hauteur, ensuite entre 30 à 40 ans, à cause des vieilles souches qui auront entretemps pourries, ces repousses devenues instables devront de nouveau être coupées. C'est ce que l'on appelle le développement durable car l'opération pourra être renouvelée indéfiniment.

L'essence coupée est le Robinier Faux-Acacia, essence originaire d'Amérique du nord et importée chez nous par le botaniste Robin. C'est l'essence qui a le bois le plus dur en Belgique, il a été utilisé notamment pour sa dureté pour la construction des timons des chars en bois, des étais de mines. Les fermiers l'adorent comme piquet de clôture là où le chêne résiste 3 ans, le châtaignier 20 ans, le robinier dépasse les 40 ans de longévité. C'est pourquoi, actuellement, il est fort utilisé pour les meubles et terrasses extérieurs.

C'est aussi un de nos meilleurs bois de chauffage.

Le fait de le recéper va augmenter sa floraison et donc le nombre de fleurs particulièrement appréciées par les abeilles.

Les branches sont broyées et servent pour nos parterres afin de limiter la prolifération des herbes et ainsi nous n'utilisons plus de pesticides.

Une partie du bois sera réservé pour nos habitants dans le besoin, nous les invitons à prendre contact avec le CPAS



Une autre partie sera réservée pour la vente à notre population. Si vous êtes intéressé, nous vous demandons de faire parvenir votre offre au Service Finance de la commune d'Iltre rue Planchette n°2. Il s'agit de bois coupé et fendu de 40 à 45 cm de longueur. A charger vous-même au Service Travaux et pour une quantité maximum de 5 stères par famille. Le prix minimal sera de 40 € le stère. Rien ne vous empêche de mettre un prix plus élevé si vous souhaitez emporter le marché. **Remettre votre offre avant le 31 mars 2013.**



TRAVAUX SUR LE RY-TERNEL

Dernière phase des travaux pour le collecteur et l'égouttage dans le centre d'Iltre. Travaux spectaculaires et pourtant indispensables.



> **Christian Fayt, Echevin des Travaux**



COUP DE POUCE POUR LA PLANTATION DE HAIES D'ESPÈCES INDIGÈNES



La conservation de haies anciennes, la plantation de haies composées d'essences indigènes sont des gestes en faveur de notre cadre de vie.

Les avantages d'une haie composée d'essences indigènes :

- Des couleurs chatoyantes,
- Une meilleure résistance aux maladies,
- Elle accueille aussi les oiseaux, les insectes, les hérissons, les papillons etc...
Forme un bel écran avec des teintes différentes au cours des saisons avec une succession de fleurs de fruits et de couleur de feuillage.
- Elle peut aussi être défensive.

Vous souhaitez créer une nouvelle haie, vous voulez remplacer votre haie mono-espèce ,...

ALORS, INSCRIVEZ-VOUS au **Service Ruralité** de la Commune d'Iltre :

- ruralite@iltre.be
- tél : 067/79 43 28

Nous pouvons vous conseiller, vous aider et vous réserver des plants de haie (maximum 50) que l'on vous remettra à la Sainte-Catherine.

> **Christian Fayt,**
Echevin de la Ruralité



LA PROTECTION DES USAGERS FAIBLES DE LA ROUTE



Mise en place de bollards à la rue de Baudémont : Une politique de sécurisation des trottoirs mise en place dans une collaboration de l'échevinat de la mobilité et de l'échevinat des travaux.



> **Hélène de Schoutheete, Echevine de la Mobilité et**
Christian Fayt, Echevin des Travaux



BUDGET 2013 : CONTINUITÉ, PRUDENCE ET TRANSPARENCE

Le budget 2013 présenté par la nouvelle majorité IC/Ittre+ a été élaboré dans un esprit de continuité, de prudence et de transparence.

Construit en collaboration avec chaque échevin responsable, c'est un budget qui se veut proche de la réalité tant pour le budget ordinaire et la maîtrise des frais de fonctionnement que pour le budget extraordinaire. En ce début de législature, plusieurs priorités ont guidé les choix faits par cette majorité.

- Nous nous étions engagés à, dans la mesure du possible, ne pas augmenter les impôts que ce soit l'Impôt sur les Personnes Physiques (IPP) ou le Pré-compte Immobilier (PI). Nous le réalisons cette année.
- Préserver au maximum l'emploi au sein des différents services communaux est primordial pour un service efficace aux citoyens. Certains départs (au service Population et au service Finances) sont remplacés, malgré une diminution des dépenses du personnel de 1%.
- Outre la responsabilité de la nouvelle législature dans l'achèvement des projets en cours, la majorité veillera au développement de notre commune par la recherche de financements à travers des subsides et sans recourir de manière inconsidérée à l'emprunt.

Cela se traduit dans le budget ordinaire comme extraordinaire par la prudence dans les choix que la nouvelle majorité a faits. Avant de lancer de nouvelles politiques qui pourraient s'avérer coûteuses tant en frais d'investissements qu'en frais de fonctionnement, le nouveau Collège désire évaluer l'existant, agir là où c'est possible pour orienter certains frais à la baisse sans asphyxier les services communaux.

- La prudence à l'ordinaire tout en innovant pour la jeunesse (+5000€), l'écoute du citoyen via la médiation (+1250€), ... ;
- La prudence à l'ordinaire tout en persévérant dans la recherche de solutions

de maîtrise des coûts énergétiques (15000€), la solidarité (colis de Noël, chèques pouvoir d'achat, minibus social, extrascolaire, le CPAS, ...);

- La prudence en provisionnant la totalité des sommes du contentieux Duferco (400 000 €) et des charges du personnel (100 000€) au budget initial pour aborder la modification budgétaire n°1 en confiance.
- La prudence à l'extraordinaire en attendant le compte 2012 pour évaluer et prioriser les projets que nous reconstruirons en évitant dans la mesure du possible l'emprunt et en respectant nos engagements électoraux ;
- La prudence à l'extraordinaire en clôturant les projets en cours, en initiant des travaux d'entretien et de conservation et en renforçant la politique de la mobilité (covoiturage VAP) et d'investissement de matériel au service Travaux.

Cette prudence budgétaire devra être de mise durant toute la législature si nous désirons respecter les priorités que nous nous sommes fixées, tout en innovant des politiques de développements économiques et sportifs, des politiques sociales, de logements, d'accueil de l'enfance, de mobilité, ... sachant que la conjoncture économique actuelle laisse subsister un risque dû à la dépendance financière importante de notre commune à quelques importants contribuables.

POUR CEUX QUI AIMENT LES CHIFFRES !

Le budget initial ordinaire 2013 s'élève en recettes ordinaires à **9 339 584 €** (+5%) et en dépenses ordinaires à **9 235 014 €** (+3,5%).

L'augmentation de 5% des recettes ordinaires se retrouve à travers :

- la compensation du précompte immobilier du Plan Marshall (+178 400€)
- les dividendes Sedifin (+ 86 500€)
- + 3% à l'IPP et au PI

- la taxe sur la collecte et le traitement des déchets (+ 46 000€)

Et cela malgré une diminution du fonds des communes (-30 000€) et du boni présumé de l'exercice antérieur (-93 000€).

L'augmentation de 3,5% des dépenses est quant à elle due essentiellement à :

- la collecte et le traitement des déchets
- les dépenses de transfert pour la zone de police (+27 000), le CPAS (+23 000€)
- les dépenses de dettes : +7% à cause de l'égouttage
- le prélèvement complet pour réserve du contentieux (+100 000) et des charges du personnel (+100 000)

Le budget extraordinaire qui sera présenté dans sa totalité lors du compte 2012, bénéficie aujourd'hui d'une recette importante provenant du solde du fond Seditel (385 000€). Les projets à finaliser et différents travaux de conservation vont grever cette somme de 214 000€. Nous aborderons donc la modification budgétaire n°1 avec une réserve extraordinaire de 171 000€.

RÉSULTAT DU BUDGET 2013

- Boni à l'ordinaire : **104 569 €**
- Boni à l'extraordinaire : **0**
- Réserve ordinaire (contentieux) : **1 590 959 €**
- Provision pour charges du personnel : **200 000 €**
- Nouvelle réserve extraordinaire : **171 354 €**

> **Hélène de Schoutheete, Echevine des Finances**



APPEL PUBLIC

PARTICIPER À LA VIE COMMUNALE EN REJOIGNANT LES CONSEILS CONSULTATIFS

Notre commune est dotée de 9 conseils consultatifs dans les matières suivantes :

1. les Aînés ;
2. les Affaires sociales et les assuétudes;
3. l'Économie durable et l'Emploi local ;
4. la Jeunesse ;
5. les Sports ;
6. le Budget participatif ;
7. la Mobilité ;
8. la Mobilité réduite ;
9. la Solidarité internationale.

Ces différents conseils sont des lieux d'échanges, d'informations, de consultations, de sensibilisations et de propositions : ils sont composés de personnes issues des composantes politiques de la commune et de représentants civils, donc d'habitants intéressés par la participation, le déroulement d'activités qui leur tiennent à cœur dans la vie de notre village. Nous vous signalons une nouveauté : l'adjonction des assuétudes au Conseil consultatif des affaires sociales.

Nous lançons donc un appel aux citoyen(ne)s de notre commune, désireux de participer aux travaux et réflexions menés par ces conseils consultatifs à Ittre.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR MEMBRE D'UN CONSEIL CONSULTATIF ?

Nous vous invitons à transmettre votre candidature par écrit au Secrétariat communal, avant le **30 avril 2013**, en indiquant clairement :

- Vos coordonnées ;
- Le/les conseil(s) au(x)quel(s) vous souhaitez participer ;
- Vos motivations pour participer au(x) conseil(s) consultatif(s) choisi(s).

Le règlement complet est à consulter sur le site www.ittre.be.

Vous remerciant par avance de votre participation,

> **Daniel Vankerkove, Echevin de la Participation**



RAPPEL : DISTRIBUTION DES CHÈQUES POUVOIR D'ACHAT ET DES SACS POUBELLES



Vous pouvez retirer vos chèques « pouvoir d'achat » et vos sacs poubelles gratuits **les samedis de 9h à 11h à l'arrière de la maison communale à Ittre jusqu'à la fin du mois de mars.**

> **Hélène de Schoutheete, Echevine des Finances**



EXTRASCOLAIRE : LES ANIMATIONS VACANCES

Les animations vacances organisées par la Commune dans le cadre de l'extrascolaire se sont déroulées durant la semaine des congés de carnaval (du 11 au 15/2/2013).

LES PROCHAINES ANIMATIONS AU-RONT LIEU :

- la première semaine de Pâques (du 2 au 5/4),
- les deux premières semaines complètes de juillet (soit, cette année, du 1er au 12/7),
- les deux dernières semaines complètes d'août (soit du 19 au 30/8).

HORAIRE

Elles se déroulent de 10h à 16h à la maison Cha-beau et à la salle polyvalente de Virginal.

Lors d'une excursion, l'horaire est parfois « élargi » afin de permettre de profiter pleinement de cette journée.

Une « garderie » est organisée avant et après les animations : de 7h30 à 10h et de 16h à 18h30. Cette garderie est payante au tarif habituellement pratiqué durant l'année.

PARTICIPATION FINANCIÈRE DES PARENTS

Une journée « Animations vacances » s'élève à :

- 6 € pour le premier enfant ;
- 5 € pour le second enfant et le(s) suivant(s) ;
- Il y a un supplément de 5 € lors d'une excursion.

ACTIVITÉS RÉALISÉES DURANT LES ANIMATIONS DE CARNAVAL

Le thème était : **Tout à l'envers.**

On s'est donc salué le matin en se disant bonsoir ou au revoir ; les enfants ont marché à reculons jusqu'à leurs locaux ; les plus petits sont venus avec, dans leur cartable, leur pyjama, et se sont rhabillés en arrivant. Un jour, ils ont même pu manger leur dessert avant le repas...

Le grand jeu du **jeudi** après-midi était également dans le thème, avec des épreuves adaptées comme celle où il fallait remettre des mots à l'endroit dans un temps donné, un parcours de psychomotricité à reculons, un « Jacques a dit » à l'envers...



Le **mardi**, les 3 groupes de plus grands sont allés fêter le mardi gras au carnaval de Braine-l'Alleud (certains se sont d'ailleurs fait interviewer et sont passés le soir même sur TVCom...). Le groupe des petits a profité de l'espace libéré dans la salle polyvalente pour organiser une « miniboum » dansante.



Le **mercredi**, les enfants sont allés au cinéma et ont visionné le film de leur choix : The Hobbit, Hansel et Gretel, Hotel Transylvania, Le monde de Ralph, Ernest et Célestine, les 5 légendes ou Turf.

La plupart des enfants s'y sont rendus en TEC.

Les plus petits ont eu droit à une projection sur place et ont savouré de délicieuses crêpes et gaufres qu'ils avaient préparées le matin...

Vendredi : En matinée, des ateliers ont été proposés aux enfants : ils ont ainsi pu créer, au choix, un masque, un bâton de pluie, des maracas, un tambourin, ...

A 16h, le cortège des enfants, des animatrices et des parents, bien encadré par le service d'ordre, a parcouru les rues de Virginal au rythme de la musique et des saynètes, et à grand renfort de cotillons et de confettis. Au retour, chacun fut accueilli avec du chocolat chaud.

Les parents ont pu découvrir ensuite l'exposition de dessins des enfants sur le thème, avec des choses surprenantes telles que les dauphins dans le jardin, des arbres à l'envers, des mains qui poussaient sur des arbres, des étoiles de mer dans le ciel, une maison sur son toit...



A voir tous les visages épanouis, on peut dire que ces animations de carnaval se sont merveilleusement bien passées !

> **Richard Flandroy,**
Echevin de l'Instruction publique





MUSÉE MARTHE DONAS

ACTUALITÉ MUSÉALE DE MARS

Après le *Dialogue avec Léopold Leclercq*, le second dialogue proposé sera cette fois thématique.

Intitulé *Variations sur le paysage*, il illustrera ce thème avec quelques œuvres de Roger Van Gindertael, Achille-Louis Van Sassenbrouck et Léon Frédéric. Issues d'une collection privée, ces petites 'pépites' seront confrontées comme d'habitude avec celles de Marthe Donas.

Un tout nouvel accrochage, donc, à découvrir du samedi 9 mars au dimanche 14 avril, les samedis et dimanches de 14h à 17h (18h à partir du 6 avril). Tous les autres jours sur rendez-vous : 0471/21 63 88

Tous les autres jours sur rendez-vous : 0471/21 63 88

Pour rappel : le MIMDo est maintenant gratuit le premier dimanche de chaque mois.

En espérant avoir le plaisir de vous y accueillir bientôt !

> **Hélène de Schoutheete, Echevine de la Culture**



Marthe Donas - Paysage, 1921



« EARTH HOUR »

Samedi 23 mars 2013, le WWF organise pour la 5^e fois consécutive « Earth Hour » en Belgique.

De 20h30 à 21h 30, plus d'un milliard de personnes sur terre éteindront symboliquement la lumière. Un signal très fort à travers lequel le WWF souhaite démontrer que les gens, en travaillant ensemble, peuvent faire la différence dans la lutte contre le changement climatique.

Plus de 100 pays, villes et communes participent à cet événement.

La commune d'Ittre vous invite à poser 5 gestes à adopter pour diminuer la consommation d'énergie mondiale. Ces gestes sont les suivants, vous pouvez en choisir un ou plusieurs :

- Je laisse ma voiture au garage pour aller travailler (je fais du co-voiturage...)
- Je baisse le thermostat du chauffage d'un degré
- Je cuisine un repas respectueux de l'environnement (consommation de produits locaux...)
- J'opte pour l'énergie verte
- Je remplace mes ampoules par des ampoules économiques

> **Ferdinand Jolly, en charge de l'Environnement**



SPORTISSIMO

L'ÉCHEVINAT DE L'URBANISME ET DES SPORTS VOUS INFORME : LE CHANTIER DE LA PISCINE EST SUR LE POINT DE REPRENDRE

La présence d'une nappe d'eau souterraine a contraint l'Intercommunale à introduire un **nouveau permis d'urbanisme** pour déplacer le projet d'une vingtaine de mètres en retrait du Vélodrome. La Région wallonne a répondu favorablement fin 2012 à cette modification et depuis, un Collège d'experts se réunit à intervalles réguliers pour

- d'une part analyser les différents résultats des outils de mesures (inclinomètres et piézomètres) placés depuis le glissement de terrain, permettant de connaître l'évolution de la nappe d'eau au regard de la nature du sol ;
- et d'autre part envisager techniquement les **modalités de reprise du chantier** compte tenu de ces mesures et de la nouvelle implantation urbanistique du projet.

En outre, le problème de présence d'eau doit être résolu pour toutes les phases d'exécution du chantier via une ou plusieurs techniques de drainage.

La première étape consistera à remblayer la fouille existante pour stabiliser le talus du Vélodrome et envisager dans un second temps l'excavation des fondations de la nouvelle implantation.

D'après les prévisions du Collège d'experts, **cette première étape débutera vraisemblablement mi-avril**. Les délais d'exécution du chantier seront conformes au projet initial, à savoir 18 mois.

Au niveau institutionnel, un nouveau décret impose à Sportissimo de **changer de statut juridique** et d'ainsi passer d'une Intercommunale asbl à une asbl pluri-communale. Concrètement, cette modification entraîne peu de changement. **Les quatre communes du projet initial (Rebecq, Tubize, Ittre et Braine-le-Château) restent les communes associées.**

> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**



ITTRE ADHERE AUX PRIX FAIR PLAY PANATHLON

Le fair-play est évidemment l'un des thèmes qui sert de base à la philosophie des Panathloniens. C'est d'ailleurs une notion que l'on invoque sans cesse, dans les discours officiels comme dans les tribunes des stades, mais que l'on est toujours embarrasé de définir avec précision. Disons que c'est une manière d'être dans la pratique du sport, une sorte de **savoir-vivre** à l'usage des sportifs.

Les « Prix Fair Play Panathlon », ont été lancés en 2008 par le Panathlon Wallonie-Bruxelles, avec les encouragements du Comité Olympique Interfédéral Belge (COIB). Ils s'adressent à tous les sportifs de notre pays, quelle que soit leur discipline, quel que soit leur niveau, quel que soit leur âge. **Sa vocation est tout simplement de mettre en évidence et**

de récompenser tous ces beaux gestes qui participent à la beauté du sport.

On songe à ces joueurs de football qui acceptent de faire soigner un adversaire blessé, à des joueurs de tennis qui reconnaissent spontanément que la balle adverse était « bonne », à ces vaincus qui applaudissent leurs vainqueurs et **fraternisent** avec eux. Il n'est pas possible de dresser une liste exhaustive de ces gestes souvent ignorés des foules, mais qui sont l'âme de la compétition sportive.

Nous proposons à toutes les institutions liées au sport (Provinces, Villes, Communes, Fédérations ou autres) d'organiser des Prix Fair Play Panathlon et de récompenser les sportifs avec notre soutien.

Nous récoltons chaque année toutes ces candidatures et récompensons les sportifs les plus Fair Play dans l'ensemble de la Communauté française !

> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**

NOUVEAU N° de CONTACT :

Daniel Vankerkove

Échevin de l'Urbanisme, des Sports, du Folklore et Jumelage, de la Participation et de l'Information

0470/22 33 01



EXPRESSION POLITIQUE : PA

UN PREMIER BUDGET 2013 MANQUANT DE CRÉDIBILITÉ !

P.A. a analysé en profondeur ce premier budget et son étude nous a plongé dans une grande perplexité.

Tout d'abord, nous ne pouvons que constater qu'il est, à quelques nuances près, un copier-coller des différents budgets de la législature précédente. Budgets auxquels les IC se sont systématiquement opposés pendant 6 ans ! Devons-nous y voir un hommage implicite du « vice à la vertu » ? S'agit-il d'une reconnaissance du bienfondé d'une politique de solidarité rigoureuse qui, malgré la crise, a pu être pratiquée pendant 6 ans ?

Hélas, cette lecture reconnaissante et optimiste se trouve immédiatement confrontée aux déclarations sibyllines de l'échevine des finances qui nous dit que « *ce budget n'est nullement en rupture avec une politique pratiquée durant les 6 dernières années par une des composantes de la nouvelle majorité* ». C'est donc un budget de statu quo qui ne dit pas quelle politique pratiquée par ce partenaire n'est pas rompue, ni même pour combien de temps.

A défaut et en l'état, le projet de budget proposé par la nouvelle majorité I.C./Socialiste manque de crédibilité dans son incapacité à dégager des boni significatifs permettant à l'avenir de lancer une véritable politique fondée sur un autofinancement et un endettement raisonnable. Ainsi, il ne prend pas en compte, par exemple, les 136.000 € de réclamation supplémentaire de N.M.L.K. Clabecq rien que pour l'exercice 2011 et, sans doute 150.000 € pour l'exercice 2012. Ce qui rend sans fondement les 104.000 € du boni affiché pour 2013 par le nouveau Collège communal !

Par ailleurs, la majorité annonce une volonté de ne pas augmenter l'impôt. Or, à la lecture attentive du budget, nous constatons qu'ils accroissent le montant des redevances pour l'enlèvement des déchets ménagers sans adapter dans la même proportion le montant affecté à l'émission des chèques « Pouvoir d'achat ». Si cette augmentation était obligatoire et a bien été votée sous l'ancienne législature, la nouvelle majorité aurait pu la compenser immédiatement via ces chèques et démontrer dès à présent et très clairement cette bonne volonté annoncée. Mais ce n'est pas le cas ! Un bref calcul nous permet d'affirmer qu'il s'agit ici de 46.000 € d'impôts supplémentaires, déguisés, à charge de nos concitoyens !

Ces éléments nous montrent très clairement la fragilité de ce budget qui ne prend pas à bras le corps les difficultés financières structurelles auxquelles la commune est confrontée, a fortiori dans la crise économique, sociale, institutionnelle qui perdure depuis 2008.

Notre groupe politique est prêt à collaborer à un processus de réforme aux côtés de la majorité et mettre ainsi notre expérience engrangée sous la législature précédente au service du bien-être de nos concitoyens et de la vision que l'on se fait de l'avenir de notre commune.

> **Pour Participation et Alternatives, Claude Debrulle, Marie-Claire Godeau Bougard, Marcel Herman**

www.pa-ittre.be 



EXPRESSION POLITIQUE : ECOLO

UN RESEAU DE VIDEO-SURVEILLANCE DANS NOTRE ZONE DE POLICE... A ITTRE ?

Déjà en Septembre 2012, lors de la campagne électorale, dans le tract commun aux ECOLOS des 4 communes, nous affirmions notre opposition à l'installation d'un réseau de vidéo-surveillance telle que préparé par notre zone de police.

Plusieurs facteurs nous incitaient à nous demander pourquoi !

En Effet :

- Des études prouvent que, dans plus de 90% des cas, la vidéosurveillance n'a aucun impact sur la délinquance.
- La vidéo n'est efficace que dans certaines conditions: dans le cadre d'un endroit fermé (parking, stade...),
- Par rapport aux objectifs du plan zonal de sécurité, elle peut s'utiliser pour la sécurité routière et les vols sur chantiers. Moins sur les cambriolages, la violence intra-familiale, la protection de l'intégrité physique, la drogue, la protection de la jeunesse, la criminalité informatique.
- La vidéo coûte cher: par caméra, pour 5 ans, 20.000€.

Les Mandataires Écolo au Conseil de Police y défendaient plutôt des investissements humains: plus de présence sur le terrain (entre autre en matière de prévention/éducation auprès des jeunes), des rondes de nuit, ainsi qu'une surveillance accrue des «cow-boys» de la route.

En conclusion, nous disions, ne pouvoir marquer notre accord sur des caméras, que dans le cadre d'un budget limité qui vise des objectifs précis et justifiés, après un examen des alternatives, en accordant la préférence à un matériel déplaçable et à une évaluation régulière et sérieuse du système.

Or, ce jeudi 28 février, le conseil de la zone de police ouest brabant wallon a voté à l'unanimité le budget 2013.

Les conseillers Ecolo se sont abstenus de voter les 30000€ prévus pour un «projet d'étude caméras».

Ils ont justifié leur abstention de la façon suivante:

«Avant d'approuver le budget d'un projet d'étude technique sur la vidéo-surveillance, nous aurions préféré avoir d'une part, un avis des nouveaux collègues et conseils communaux sur les résultats de la commission qui a travaillé cette thématique et d'autre part, un travail du conseil de zone (ou d'une commission qui en est issue) sur les alternatives possibles».

Au cours du débat sur ce point, l'actuel collègue a déclaré notamment ne pas avoir encore travaillé sur ce dossier important vu le travail sur le budget, mais se laisser la possibilité de lancer rapidement, après décision du conseil, une étude technique, et d'éviter ainsi qu'une modification budgétaire vienne ralentir le processus.

Les conseillers Ecolo estiment qu'il faut bien prendre son temps dans ce dossier avant toute décision.

> **Pour Ecolo Ittre, Céline Debatty, France Defrenne, Claire Goethals**

Plus de précisions sur notre site www.ittre.ecolo.be



RÉPONSE À L'EXPRESSION POLITIQUE DU GROUPE PA

Durant les 6 années de sa législature, le précédent échevin des finances attribuait aux budgets présentés une série de qualificatifs flatteurs : ambitieux, audacieux, crédible, innovant, ...

Aujourd'hui, il reproche à la nouvelle majorité, qui a travaillé dans la continuité, un budget « copier/coller », selon lui sans nouveautés, ce qui devrait pourtant le réjouir. Non seulement cela ne lui plaît pas mais il en critique chaque innovation.

D'après lui, le boni de 104 306 € du budget 2013 serait « sans fondement » par insuffisance du provisionnement du contentieux NLMK.

Dans un but de transparence et de réalisme, nous avons décidé de provisionner au budget initial la totalité des sommes pour NLMK (400 000 €) ainsi que pour les charges du personnel (100 000€).

Si l'ancien échevin des finances avait eu le courage, comme il nous le conseille, de suivre lui-même cette ligne de conduite, il aurait présenté en 2012 un budget en déficit de 113 000 €.

Il faut également rappeler que sur les 6 années de la précédente législature, 4 budgets ont dégagé des boni modestes : 54 000 € en 2008, 31 000 € en 2009, 38 000 € en 2011 et 87 000 € en 2012.

De plus, l'ancien échevin sait parfaitement que l'augmentation de la taxe sur la collecte et le traitement des déchets, votée, nous le rappelons, en 2012, nous est imposée par la Région Wallonne pour atteindre le « coût-vérité ». La population ittroise doit savoir que ce que cette taxe rapporte est directement dépensé dans le seul traitement des déchets. Il y a là une différence majeure avec une augmentation d'impôts qui servirait, elle, à financer d'« ambitieux » projets. Mais l'ancien échevin des finances n'en est pas à une contradiction ni à une contre-vérité près.

C'est dans un esprit de continuité, de prudence et de transparence que ce 19 février, la majorité du conseil communal a approuvé un budget qui répond aux objectifs qu'elle s'était fixée afin de rencontrer l'intérêt collectif.

> **Hélène de Schoutheete, Echevine des Finances**



TENNIS COMMUNAL : NOUVELLE SAISON

Les inscriptions et les affiliations pour la saison de tennis 2013 se prendront au Secrétariat communal à partir du 11 mars 2013.

Les réservations des terrains seront prises dès le 18 mars 2013, auprès de Mr Berckmans Claude gsm 0470/62.34.94. Elles se feront au plus tard la veille du jour souhaité, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00, ou de 13h00 à 18h00, ainsi que le samedi matin entre 9h00 et 12h00.

Lors de votre inscription ou de votre affiliation, un règlement complet vous sera remis.

> **Daniel Vankerkove, Echevin des Sports**
(nouveau n° : 0470/22 33 01)



ALE D'ITTRE

À partir du 1/3/2013, le service ALE d'Ittre sera pris en charge par M. Jean-Marc Vande kerkhove. Veuillez noter les nouveaux horaires et coordonnées:

Permanences à Virginal :

- Rue du Centre (ancienne maison communale)
- Le lundi, de 9 à 12h et de 13 à 15h
- Tél : 067/64.90.79 (laisser un message...)

Permanences à Braine-le-Château :

- Maison du Bailly, rue des Comtes de Robiano (en face de l'église)
- Du mardi au vendredi - Tél : 02/366.29.27

Adresses mail :

- ale@braine-le-chateau.be
- ale.blc@skynet.be
- aleittre@skynet.be

> **Nathalie Spitaels**



LE DÉPÔT DE DÉCHETS VERTS SUR LES BERGES D'UN COURS D'EAU...

Nos rivières sont hélas trop souvent devenues des réceptacles à déchets divers ces dernières années. Il s'agit souvent de déchets verts (tonte de pelouses, taille de haie, d'arbres et arbustes, ...).

Pour rappel, la législation est claire en matière de déchets (amendes de 25 à 45 euros) : **il est interdit d'abandonner les déchets quels qu'ils soient.** On ne peut pas non plus les éliminer soi-même (en les brûlant par exemple).

Des méthodes alternatives existent pour éliminer vos déchets verts, comme le compostage ou le dépôt au parc à conteneur.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Service « environnement » de votre commune (067/79 43 49) ou le Contrat de Rivière Senne (02/355 02 15).



NAISSANCES

HOOGSTOEL ALEXIS : né le 13/01/2013 à Uccle

PASSELEUR SACHA : né le 21/01/2013 à Ixelles

DENEUBOURG CAPUCINE : née le 22/01/2013 à Braine-l'Alleud

VERGHOTE SAMUEL : né le 28/01/2013 à Namur

FOUCART ELIAN : né le 06/02/2013 à Nivelles

LADEUZE CAPUCINE : née le 14/02/2013 à Braine-l'Alleud



DÉCÈS

GODEAU ARMANDE : décédée le 01/02/2013 à Ittre

BAUTHIER ANDRÉE : décédée le 02/02/2013 à Ittre

BORIN DINA : décédée le 11/02/2013 à Nivelles

COUSYNS ERNEST : décédé le 22/02/2013 à Tubize



PARCS À CONTENEURS I.B.W. : NOUVELLE FILIÈRE DE RECYCLAGE

À partir du 1^{er} mars 2013, les parcs à conteneurs de l'I.B.W. collecteront les pots et plateaux de fleurs en plastique.

Cette filière de recyclage s'ajoute à 2 autres lancées en 2012 à savoir, pour rappel :

- Les verres plats, miroirs, carreaux, ...
- Les plaques de plâtres, gyproc, plafonnage, ...

> **Daniel Vankerkove**
Echevin – Viceprésident I.B.W.

Prochain Conseil communal :

26 MARS 2013 À 19H
GRAND PLACE, 2
ITTRE

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Daniel VANKERKOVE**, Echevin de l'Information.

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page : **Nancy Dutoit d'Inform'Action asbl**

Impression : **Imprimerie Delferrière**